



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Identification de la préparation** CN046Series  
**Utilisation de la substance/préparation** Impression jet d'encre  
**N° version** 01  
**Date de révision** 06-Jan-2012  
**N° CAS** Mélange  
**Identification de la société** Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L  
Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef  
1140 Brussel/Bruxelles  
België/Belgique  
Téléphone 32 2 729 71 11

Service HP chargé des effets sur la santé  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
N° d'appel du support client HP  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836  
(Ligne directe) 1-208-323-2551  
E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com  
Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Examen d'Urgence** Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

**Effets aigus sur la santé**

**Contact avec la peau**

Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants.

Eviter le contact avec la peau. Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Diol aliphatique*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

*Tétráéthylèneglycol*

Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.

**Contact avec les yeux**

*Diol aliphatique*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*pyrrolidone-2*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

*Tétráéthylèneglycol*

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

**Inhalation**

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Diol aliphatique*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*pyrrolidone-2*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

*Tétráéthylèneglycol*

L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion**

*pyrrolidone-2*

L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Effets potentiels sur la santé**

**Mode d'exposition**

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière

<b>Effets chroniques sur la santé</b>	Aucun.
<b>Caractère cancérigène</b>	Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.
<b>Classification</b>	Non classé.
<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risque physique.
<b>Dangers pour la santé</b>	Non classé comme présentant un risque pour la santé.
<b>Dangers pour l'Environnement</b>	Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
pyrrolidone-2	616-45-5	5 - 7.5	210-483-1	Xi;R36/38
Diol aliphatique	Propriétaire	2.5 - 5	Propriétaire	
Tétraéthylèneglycol	112-60-7	2.5 - 5	203-989-9	Xi;R36/37/38
Eau	7732-18-5	> 65	231-791-2	

<b>Commentaires sur la composition</b>	Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.
--	--

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Point d'éclair</b>	> 100 ° C (> 212 ° F) Pensky-Martens Closed Cup US EPA Method 1020
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	For small (incipient) fires, use media such as foam, sand, dry chemical, or carbon dioxide. For large fires use very large (flooding) quantities of water and/or foam, applied as a mist or spray.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité</b>	Aucun.
<b>Risques inhabituels de feu &amp; d'explosion</b>	Aucun.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Aucun n'est établi.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Voir la section 10.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
<b>Précautions en matière d'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
<b>Autres informations</b>	Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
<b>Stockage</b>	Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes. Tenir hors de portée des enfants.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Autres données d'exposition</b>	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
<b>Contrôles de l'exposition</b>	Utiliser dans une zone correctement ventilée.

**Contrôle de l'exposition professionnelle****Général**

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

**Mesures d'hygiène**

Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect** Non disponible.**État physique** Liquide**Formule** Non disponible.**Couleur** Cyan**Odeur** Non disponible.**Seuil de perception de l'odeur** Non disponible.**pH** 8.8**Point d'ébullition** Non disponible.**Point d'éclair** > 100 ° C (> 212 ° F) Pensky-Martens Closed Cup US EPA Method 1020**Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume** Non disponible.**Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume** Non disponible.**Pression de vapeur** Non disponible.**Densité relative** Non disponible.**Solubilité dans l'eau** Non disponible.**Coefficient de partage (n-octanol/eau)** Non disponible**Viscosité** Non disponible.**Densité de la vapeur** Non disponible.**Taux d'évaporation** Non disponible.**Point de fusion** Non disponible.**Point de congélation** Non disponible.**Température d'autocombustion** Non disponible.**COV** < 291 g/l**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**Produits de décomposition dangereux** Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.

**Stabilité** Stable dans les conditions de stockage recommandées.

**Produits à éviter** Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

**Polymérisation dangereuse** Ne se produira pas.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non disponible.

**Autres informations** Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité** Aucune information disponible.  
Ce produit est hautement soluble dans l'eau.

**Toxicité en milieu aquatique** Pas de données disponibles pour ce produit**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Instructions pour l'élimination** Ne pas laisser cette substance se déverser dans les égouts/alimentations d'eau. Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse <http://www.hp.com/recycle>.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Autres informations

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le ministère américain du transport (DOT), l'association du transport aérien international (IATA), l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), le code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) et les réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses (RID).

### ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IATA

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

### RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Etiquetage

#### Contient

Diol aliphatique, Eau, pyrrolidone-2, Tétraéthylèneglycol

#### Étiquetage CE

Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

### Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

## 16. AUTRES DONNÉES

### Wording of the R-phrases in sections 2 and 3

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.  
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

### Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.

### Clause de non responsabilité

La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Élaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.

### Date de publication

06-Jan-2012

### Informations relatives au fabricant

Hewlett-Packard Company  
3000 Hanover Street  
Palo Alto, California 94304-1112 US  
(Ligne directe) 1-503-494-7199  
(Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

## Explication des abréviations

<b>ACGIH</b>	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
<b>CAS</b>	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
<b>CERCLA</b>	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
<b>CFR</b>	Code de Réglementation Fédérale
<b>COC</b>	Cleveland Open Cup
<b>DOT</b>	Ministère des Transports
<b>EPCRA</b>	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
<b>IARC</b>	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
<b>NIOSH</b>	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
<b>TPN</b>	Programme National de Toxicologie
<b>OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail</b>	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
<b>PEL limite d'exposition autorisée</b>	Limite d'Exposition Admise
<b>RCRA</b>	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
<b>REC</b>	Recommandé
<b>REL</b>	Limite d'Exposition Recommandée
<b>SARA</b>	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
<b>STEL limite d'exposition à court terme</b>	Limite d'exposition à court terme
<b>TCLP</b>	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
<b>Vle</b>	Seuil Limite
<b>TSCA</b>	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
<b>COV</b>	Composés Organiques Volatils